

## TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,

le 27 avril 1950.

Le Comité permanent des Affaires extérieures se réunit aujourd'hui à 11 heures, du matin, sous la présidence de M. J.-A. Bradette.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, la séance est ouverte. A titre de président, il m'est réellement agréable de constater qu'un aussi grand nombre de députés ont trouvé moyen d'assister à la séance aujourd'hui. Je sais parfaitement bien que les députés doivent faire un grand effort pour assister aux délibérations d'un aussi grand nombre de comités au cours de la semaine. Je dois signaler en passant que j'ai remarqué, la semaine dernière, que quelques membres du Comité n'avaient pu trouver place autour de la table. Aussi, demanderai-je à M. Cardinal, le fonctionnaire compétent de la Chambre, de changer la disposition des sièges afin que tous les députés puissent trouver place à la table. J'espère que vous en serez satisfaits.

Il y a deux jours, M. Graydon m'a demandé si le Comité consentirait à réserver jusqu'à son retour à Ottawa, au début de la semaine prochaine, la discussion sur le cas Fuchs. J'ai répondu à M. Graydon que personnellement, je consentirais à réserver la discussion jusqu'à notre séance principale, la semaine prochaine. Les membres du Comité sont-ils d'accord à ce sujet?

Oui.

M. FRASER: Quand aura lieu la première réunion?

Le PRÉSIDENT: Je désirerais qu'elle ait lieu à 9 heures, lundi soir. Les présidents des autres comités nous ont demandé d'échelonner nos séances. Aussi, ferons-nous tout notre possible pour les accommoder, parce qu'ils font de leur mieux pour nous rendre le réciproque.

M. FRASER: Pourquoi devrions-nous siéger à 9 heures?

Le PRÉSIDENT: On me dit que M. Pearson sera absent durant le jour et qu'il lui sera impossible d'être ici avant 9 heures le soir.

M. FOURNIER: Pourquoi ne siégerions-nous pas le mardi soir? Habituellement, tous les députés de Montréal sont de retour le mardi soir.

Le PRÉSIDENT: Ils sont généralement de retour le lundi afin d'échapper à leurs électeurs.

M. FOURNIER: Ne serait-il pas possible de nous réunir le mardi?

Le PRÉSIDENT: C'est presque impossible, car il y a trop de comités qui siègent ce jour-là. Si nous accommodons ces comités en siégeant le lundi, ils nous accommoderont en nous permettant de tenir notre deuxième séance le jeudi.

M. FOURNIER: Cette séance du lundi aurait lieu à 9 heures du soir, n'est-ce pas?

Le PRÉSIDENT: Oui, parce qu'il serait presque impossible à M. Pearson d'être présent à la séance avant cette heure.

L'hon. M. PEARSON: J'ai ici les réponses aux questions posées l'autre jour sur l'affaire Fuchs, et je comptais donner ces réponses aujourd'hui. Tout comme